



Le travail d'un maire pour ces concitoyens n'est pas un long fleuve tranquille

Un journaliste qui avait un vague souvenir de l'incendie d'une voiture devant mon domicile lors des émeutes du 30 juin et du 1er juillet 2023, m'a demandé récemment si, à la suite de cette agression, je n'avais pas envisagé de raccrocher mon écharpe de maire.

Je lui ai répondu que de nombreux Aubrysiens savent qu'en janvier 2023, mon épouse et moi avions fait l'objet de harcèlements téléphoniques par un jeune Aubryzien et un de ses amis francforesien, durant quatre nuits d'affilée. La deuxième nuit avait été marquée par l'incendie d'un foodtruck sur un terrain privé. La dernière par un incendie dans l'atelier communal. Les deux jeunes gens identifiés avaient reconnu les faits.

Six mois plus tard, lors d'une des deux nuits d'émeute, le même jeune francforesien a trouvé le chemin de mon domicile pour y incendier ma voiture par un jet de cocktail molotov. En attendant des pompiers déjà sollicités sur de nombreux foyers d'incendie, mes fils, mon épouse et moi avons dû lutter contre l'incendie par nos propres moyens, afin que le feu ne se propage pas à deux autres voitures et à notre maison.

Mes colistiers, dont certains, comme moi, avaient porté plainte au cours des semaines précédentes les élections de juin 2020, pour des dégradations commises sur des biens leur appartenant (portes salies, caméra de surveillance endommagée et même tombe de parents profanée), le savent et ont soutenu ma famille.

Mais, je suis convaincu que certains candidats de liste d'opposition, notamment les plus récemment installés dans la commune ignorent ces faits. Je respecte leur engagement, mais les invite à plus de discernement quand ils évoquent des questions de sécurité.

Ces épreuves ne m'ont pas fait baisser les bras, comme d'autres maires l'ont fait au cours de leur mandat, victimes d'agressions, blessés, traumatisés, mais ont renforcé ma conviction qu'il fallait assurer la sécurité et prévenir la criminalité, même au niveau de communes de la taille d'Aubry du Hainaut.

Réaliser des rappels à la loi pour éviter que des jeunes ne sombrent dans la délinquance ou ne deviennent des « écraseurs », passer des heures sur des images de vidéosurveillance pour tenter d'identifier l'auteur d'un vol à l'arracher, signaler à la police des individus ou des véhicules aux comportements suspects sont des tâches dont un maire se passerait volontiers, si elles n'étaient pas indispensables à la sécurité des habitants.

Raymond ZINGRAFF